

# Bulletin Municipal N° 41

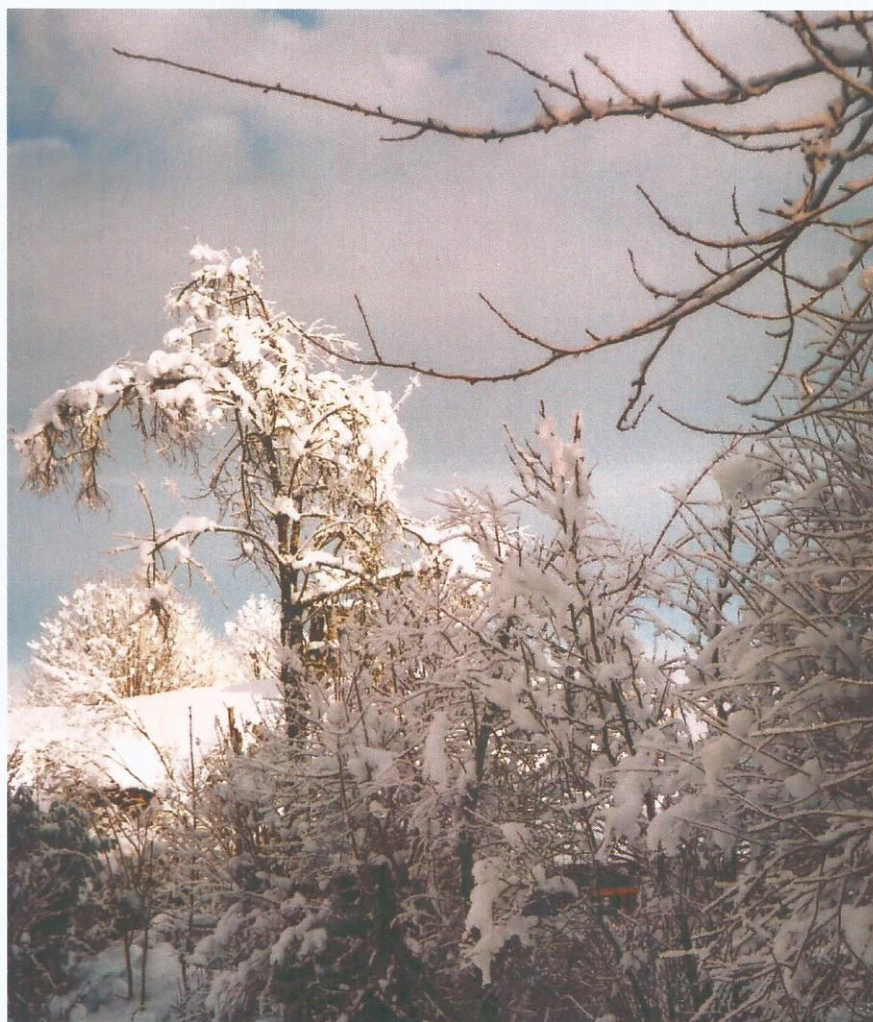
CHAUSSENAC

JANVIER 2009



Liberté Egalité Fraternité

B  
O  
N  
N  
E



A  
N  
N  
É  
E  
2  
0  
0  
9

Que le monde rural puisse vivre  
cela dépend aussi de NOUS  
solidairement.



*Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008...*  
*Activités et présence municipales, vie associative*

Samedi 12 juillet

\* Concours « Chiens d'arrêt »

Vendredi 18 juillet

\* Inauguration « Exposition Quoi de 9 ? », photographies et patrimoine .

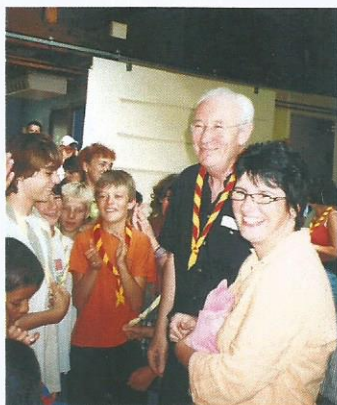
Samedi 19 juillet

\* Rencontre avec V.V.A. (amis migrants cantaliens en Hollande). J. KLEM

Dimanche 20 juillet

\* Soirée « jazz » au Moulin d'Ostenac.

\* Accueil des scouts (région de Sète) et éclaireurs (Languedoc Roussillon et Lozère).



Lundi 21 juillet

\* Visite de M. Régis CASTRO, Sous Préfet de Mauriac.



Samedi 26 juillet  
2-3-4- Août

\* Soirée départ avec les scouts et éclaireurs.

\* Fête Patronale.



Jeudi 7 août

\* Réunion avec les habitants du village d'Escladines ayant pour objet les problèmes d'assainissement.

Samedi 16 août

\* Assemblée Générale de l'Association Patrimoine.

Lundi 18 août

\* Conférence sur la peinture religieuse du XVII et XVIII<sup>ième</sup> siècle.

\* Inauguration exposition patrimoine à St Chamant. J. KLEM



- Vendredi 22 août \* **Conseil Municipal.**
- Vendredi 12 sept. \* CODECOM, commission « Environnement ». *J. KLEM*
- Mardi 16 septembre \* Manifestation « agriculteurs du Massif Central » à Clermont-Ferrand.  
*J. KLEM ; J-M. DELBOS ; S. LAC ; ...*
- Dimanche 21 sept. \* Élection « sénatoriales »  
Pierre JARLIER (UMP) élu 1<sup>er</sup> tour : 310 voix  
Jacques MEZARD (PRG) élu 2<sup>ième</sup> tour : 283 voix  
Jacques KLEM (PS) 1<sup>er</sup> tour : 124 voix, désistement pour 2<sup>ième</sup> tour.
- Dimanche 28 sept. \* **Conseil Municipal.**
- Samedi 11 octobre \* Comice Agricole : CHAUSSENAC
- Lundi 27 octobre \* CODECOM, commission « Tourisme » à Salers. *A. CHARLES*
- Vendredi 7 novembre \* Commission « Forage eau », Préfecture d'Aurillac. *J. KLEM*
- Dimanche 9 novembre \* Cérémonie du 11 novembre au monument aux morts et repas.
- Samedi 15 novembre \* Cérémonie « Sainte Barbe », Pompiers de Pleaux. *J. KLEM*
- Jeudi 20 novembre \* Réunion, étude diagnostic, ressources en eau. *A. PICARONNY ; J-M DELBOS*  
\* Réunion du Syndicat d'électrification à Pleaux. *A. CHAMELOT*
- Samedi 22 novembre \* Manifestation à Aurillac : contre la privatisation de la Poste. *J. KLEM ; A. CHARLES*
- 26 et 27 novembre \* Congrès des Maires à Paris. *J. KLEM*
- Lundi 1 décembre \* **Conseil Municipal.**

En outre : votre Maire a été élu :

- au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Cantal pour siéger au conseil d'administration et délégué suppléant à la délégation Auvergne du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT),
- Président de l'Union Départementale des élus républicains, socialistes et radicaux du Cantal (22 novembre).

## *Etat civil (deuxième semestre 2008)*

### *Décès* : dont transcription de décès de personnes nées à Chausсенac

- Le 19 février : AUDUBERT Joseph François, à Pontarion (Creuse), né en 1927.
- Le 31 juillet : MAUREAU Jean Camille, à Clermont Ferrand (Puy de Dôme), né en 1935.
- Le 9 décembre : CONSTANT Jean-Marie, à Mauriac, né en 1920.
- Le 20 décembre : ANTIGNAC Alphonse Marcel, à Aurillac, né en 1928.
- Le 27 décembre : LAYGUES Georges, à Saint Pierre lès Nemours (Seine et Marne), né en 1952.

\*\*\*\*\*

### *Mariages* :

- Le 23 août : Stéphane COL et Stéphanie MAGNE, de Contres.



## *Editorial*

### **Les ruraux n'échapperont pas à la crise... une raison de plus pour nous défendre.**

Le prix du pétrole qui s'envole, les finances internationales qui se dérèglent, des atteintes aux droits de l'homme aux quatre coins du monde ont marqué plus que jamais la fin de l'année 2008.

Il serait hypocrite de faire croire que 2009 serait une année meilleure. Surtout si l'économie mondiale continue à être dominée par la spéculation financière plutôt qu'être guidée par le fruit d'investissements productifs et par le travail rémunéré à sa juste valeur.

La tentation serait de se réfugier dans l'individualisme ou dans la résignation. Heureusement il y aura toujours des hommes et des femmes qui n'accepteront pas cette logique. Ce sont ceux qui croient à nos grands principes républicains, gravés sur le fronton de toutes nos écoles ou mairies : LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ.

Dans de trop nombreuses communes rurales les écoles sont déjà fermées. Aussi, les mairies restent en quelque sorte le dernier socle de notre République, lieu de proximité au service des habitants. Votre équipe municipale s'y emploie quotidiennement à l'échelle de la commune au moins pour que celle-ci puisse exercer ses compétences (entretien de la voirie, approvisionnement en eau potable, traitement des eaux usées, ...).

Par contre, il y a d'autres domaines où la mobilisation de tous est nécessaire, élus ou non, pour conserver des services publics de qualité (santé, éducation, transport...).

Croyez bien que j'essaie de ne pas ménager ma peine pour défendre notre ruralité cantalienne. L'État doit assumer ses responsabilités et ne pas abandonner les territoires souffrant depuis trop longtemps d'handicaps géographiques et économiques.

Et on jugera l'année 2009 sur les actes et non sur les paroles...

Bonne année à tous et à toutes.

Le Maire  
J. KLEM



# Eau - Assainissement

## Station de pompage

Il a été nécessaire de procéder au remplacement d'une des deux pompes qui permet de refouler l'eau de la station de pompage vers le château d'eau.

Le coût (main d'œuvre comprise) s'est élevé à 1895,10 €.

\*\*\*\*\*

## Quelques chiffres

28 673 m<sup>3</sup> : volume d'eau facturé en 2006-2007.

31 508 m<sup>3</sup> : volume d'eau facturé en 2007-2008.

Montant respectif des facturations auprès des abonnés :

- En 2007 : 270 compteurs : 28 118,42 €
- En 2008 : 282 compteurs : 31 508,00 €



Pour l'assainissement :

En 2007 : 1 574,14 €

En 2008 : 1 813,74 € (à ajouter 547,97 € pour la redevance « Pollution » et « Collecte » de l'Agence de l'eau.

\*\*\*\*\*

## Un dossier prioritaire pour la municipalité :

- distribuer une eau de qualité
- traiter les eaux usées.

Comme vous le savez la municipalité s'est attachée depuis de nombreuses années à sécuriser l'approvisionnement en eau (quantité et qualité), à remplacer les conduites et à traiter progressivement les eaux usées.

C'est ainsi que le château d'eau a été restauré, que les conduites d'eau (Cussac-Ostenac puis château d'eau-Cussac) ont été remplacées et que les lagunes permettent le traitement des eaux usées dans le bourg.

Après discussion et réflexion l'équipe municipale souhaite poursuivre ces efforts tout en tenant compte des contraintes financières tant pour le budget communal que pour les abonnés. Plusieurs étapes sont d'ores et déjà prévues :

1<sup>ère</sup> étape : \* procéder au raccordement définitif du forage sur la station de pompage.

\* délimiter les périmètres de protection et fixer l'indemnisation des agriculteurs concernés.

2<sup>ième</sup> étape : étudier et mettre en place un léger dispositif de traitement au chlore afin d'éviter les traitements trop brutaux.

3<sup>ième</sup> étape : étudier et programmer le raccordement des habitations de la route du bar au réseau d'assainissement collectif.

4<sup>ième</sup> étape : étudier et programmer un traitement collectif des eaux usées du village d'Escladines.

Ces programmes vont demander de multiples démarches administratives et financières. Des subventions seront sollicitées, ainsi que des emprunts raisonnés et étalés sur 25 ou 30 années.

Suite à des premières simulations budgétaires, les tarifs d'eau et d'assainissement ont été arrêtés pour la **campagne 2008-2009**.

Pour l'eau : Location de compteur : 2,50 €/mois (2,02 €/mois en 2007-2008)

Consommation 1 à 20 m<sup>3</sup> : 2,20 €/m<sup>3</sup> (2,16 €/m<sup>3</sup>); 21 à 50 m<sup>3</sup> : 1,30 €/m<sup>3</sup> (1,18 €/m<sup>3</sup>); plus de 50 m<sup>3</sup> : 0,50 €/m<sup>3</sup> (0,45 €/m<sup>3</sup>)

Pour l'assainissement : de 1 à 100 m<sup>3</sup> : 0,55 €/m<sup>3</sup> (0,46 €/m<sup>3</sup>); plus de 100 m<sup>3</sup> : 0,35 €/m<sup>3</sup> (0,26 €/m<sup>3</sup>)

NB : après enquête, il se révèle que la grille tarifaire de notre commune est inférieure ou égale à celle des communes voisines.



# Ordures ménagères : passage de la redevance à la taxe !!!

Comme vous le savez, c'est la Communauté de Communes du Pays de Salers qui assure la collecte des ordures ménagères, alors que le traitement (stockage) est assuré par le Syndicat intercommunal (SIETOM) de Drugeac. Jusque maintenant ces deux prestations étaient facturées par la Communauté de Communes par une redevance. Le montant était lié au nombre d'habitants résidant dans chaque logement. Une fois de plus ce principe a fait l'objet d'un débat au sein du conseil communautaire réuni à Salers. Le président Bruno FAURE et la quasi-totalité des membres du bureau, souhaitent mettre en place un nouveau mode de facturation, en l'occurrence la TAXE. **De quoi s'agit-il ?**

La facture correspond au produit\* de la valeur locative de votre maison ou de votre appartement multipliée par un taux (en l'occurrence 10 % environ). Cette modalité a l'inconvénient de ne pas tenir compte du nombre d'habitants par foyer produisant des déchets ménagers tout en risquant de pénaliser les foyers dont l'habitation a une valeur importante. Afin de limiter ce risque, la base de la valeur locative peut être plafonnée à deux fois la valeur moyenne des bases locatives communales.

## Par exemple :

A Chaussenac, la valeur locative moyenne étant de 728,50 €, la base maximum retenue pour calculer le montant de votre facture sera de 1 457,00 €. En outre les personnes exonérées temporairement de taxe foncière ne sont pas exonérées de la taxe « ordures ménagères » (TEOM).

## Essayons de présenter deux cas : (à vérifier avec le Trésor Public)

1. Un foyer de deux personnes payait une redevance de 86 €/an. Si la valeur locative de leur maison est de 2 000 €, la TEOM sera de 2 000 € divisé par deux ;  $1\ 000 \times 10\ \% = 100\ \text{€}$ .
2. Un autre foyer de deux personnes payait une redevance de 86 €/an. Si la valeur locative de leur maison est de 3 000 €, la TEOM sera de 3 000 € divisé par deux = 1 500 € ;  $1\ 500\ \text{€} \times 10\ \% = 150\ \text{€}$  mais ne paiera que 145 € (plafond  $728\ \text{€} \times 2 \times 10\ \%$ ).

A préciser que la facturation figurera dans le rôle d'imposition locale envoyé par le service des impôts et recouvré par le Trésor public...

Un vote nominatif a clôturé le débat au conseil communautaire :

45 : votants

2 : abstentions

23 : pour la Taxe

20 : contre la Taxe (**dont la commune de Chaussenac**)

Nous voilà, soumis, à ce nouveau régime de la taxe (TEOM) !!! ce que je regrette beaucoup, personnellement, estimant que le volume d'ordures ménagères produit dépend logiquement du nombre de personnes par foyer, plutôt que de la valeur locative de l'habitation...

J. KLEM

\* de la moitié



# Finances communales



## Taxes foncières 2008 :

Un certain nombre de contribuables sont exonérés de cette taxe par les services fiscaux. Sur notre commune, 20 propriétaires âgés de plus de 75 ans et dont les revenus sont modestes, sont exonérés, ainsi qu'une personne titulaire des allocations supplémentaires de sécurité sociale et de condition modeste.

## Loi de finances 2009 :

Le ministère des finances a décidé d'augmenter la valeur des bases locatives de 2,5 %, ce qui est relativement élevé au regard des actualisations précédentes variant de 1 à 1,5 %. En outre, la dotation globale de fonctionnement (DGF) qui constitue la principale ressource des communes rurales pour équilibrer leur budget de fonctionnement (40 à 45 % en moyenne) sera seulement actualisée d'environ 0,8 %, compte tenu de l'intégration dans les dotations globales de l'Etat, de la récupération de la TVA des investissements réalisés. Cette augmentation est largement inférieure au taux d'inflation estimé à 2,5 % !!...

Ces différentes annonces ont provoqué une large réprobation des maires lors du dernier congrès qui s'est tenu à Paris en novembre.

## Fiscalité locale en hausse !

De nombreuses collectivités vont augmenter leurs taux d'imposition... d'une plus ou moins grande importance : les raisons invoquées sont pêle mêle : la crise, l'augmentation des taux d'emprunt et des charges de fonctionnement (chauffage, carburants, maintenance,...), désengagement de l'Etat, ...

C'est ainsi que le Conseil Régional annonce 2 % d'augmentation de ses taux, le Conseil Général du Cantal de plus de 6 % (sur la taxe d'habitation, le foncier bâti et la taxe professionnelle).

De son côté l'Etat a décidé d'augmenter les valeurs locatives (sur lesquelles sont calculées les impôts locaux) de 2,5 % pour la taxe d'habitation et de +1,5 % pour le foncier bâti ! !

Enfin de nombreuses communes devront également envisager l'augmentation de leurs taux d'imposition.

---

## Sécurité routière et limitations de vitesse...

Après avoir été saisi par plusieurs riverains des lieux-dits : Bellevue, La Grille et Rabiac, monsieur le Maire a envoyé un courrier au Conseil Général (direction déplacements et des infrastructures) afin d'instaurer d'une part une limitation de vitesse à 70 Km/h sur la RD 680 à Bellevue et d'autre part l'abaissement à 50 Km/h de la limitation existante à 70 Km/h sur la RD 37 près de Rabiac. Le service départemental a réalisé un diagnostic de sécurité pour vérifier la pertinence et la cohérence de ce projet. Le rapport a été transmis en mairie (il peut y être consulté). Il conclut : « la RD 680 étant une route classée en première catégorie... il serait incohérent de limiter la vitesse alors que l'étude n'a pas mis en évidence une insécurité routière particulière... en résumé, aussi bien sur la RD 680 que sur la RD 37, les règles actuellement en vigueur paraissent adaptées à la situation... ».



**Agence postale communale de CHAUSSENAC**

Vous pouvez effectuer au bureau de CHAUSSENAC :

- Retraits, CCP, CNE, carte bancaire
- Versements CCP, CNE
- Prêt à poster
- Colissimo
- Affranchissements.

**Véronique LESCURE vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2009.**

\*\*\*\*\*



à Aurillac  
« Manifestation contre la  
privatisation de la Poste »

**Lettre envoyée par J. KLEM aux 37 maires du Cantal ayant une  
agence postale :**

*« La commune de Chausсенac – comme la vôtre – a réussi à conserver le minimum de service postal pour ses habitants en obtenant de la direction de la POSTE (parfois avec difficulté) une AGENCE POSTALE. La transformation de la POSTE en société anonyme, antichambre de la privatisation, ne fera qu'accélérer la déstructuration de ce service public. Il y a déjà eu 150 postiers en moins entre 2002 et 2007 dans le Cantal. Nous sommes un certain nombre à craindre le non renouvellement des conventions liant notre commune avec la POSTE (37 agences postales sont concernées dans le Cantal). Je tiens à vous informer qu'un comité départemental contre la privatisation de la POSTE vient de se constituer. »*

\*\*\*\*\*

**« Touche pas à ma Poste ! »**

Près de 60 chausсенacois ont signé la pétition nationale afin

- de protester contre la privatisation de la Poste,
- de disposer d'un service public postal moderne et rénové qui réponde aux besoins de la population, sur l'ensemble du territoire,
- d'obtenir un débat public national sur l'avenir du service public postal.

A suivre... nous ferons le maximum pour maintenir la présence de notre AGENCE POSTALE.



# Un peu d'occitan

Chaque lecteur doit lire le texte dans son « parler ». il n'y a aucune difficulté dans ces quelques lignes.

Per legir l'occitan :

o=ou (lo pan : lou pan, le pain)  
ò=o (un òme fòrt : un homme fort)  
lh=ly, l mouillé (una filha : une fille)  
nh=gn (la montanha : la montagne)

## Nadau arriba

*Dins Chaussenac, i a enquèra quauquas que se sovenon del paire Rode, sacristan, que s'ocupava de las clòchas de la glèisa. Aprenguèt les carilhons a la Catinon e a son òme Loïs. Lo matin, a miegjorn e l oser, sonavan.*

*Aprèssas, Zonzon contunhèt amb guesses, èra lo pus jove carilhonaire de França (jormau « La Montanha »). Detz jorns avant Nadau, l oser, un carilhon montava dins la nuèch per apelar Paulata, coma à Plèu o a Barriac.*

*Les efants Dumas : Marcel, Michel e Noël venián per faire virar a grand balanç la gròssa clòcha. E entre cada còp del batalh sur la paret de la campana, lo carilhon continuava amb las doas autras clòchas.*

*Crana costuma que podriá benlèu se contunhar !*

*La Gineta*

---

## Patrimoine

**Conférence sur la peinture religieuse :** invitée par l'association du patrimoine de Chaussenac, madame MOULIER, auteur d'un magnifique ouvrage sur la peinture religieuse en Haute Auvergne a évoqué les peintures de l'église de Chaussenac. C'est ainsi que l'on a pu obtenir enfin, des précisions sur l'auteur de la grande toile de la « lapidation de Saint Etienne » (XVII<sup>ème</sup> siècle). Il s'agit de LEGER BEYNEL DE MEYMAC (originaire du Limousin).

A noter que deux autres toiles du même peintre sont à Menet (Martyre de Saint Sébastien, délivrance de Saint Pierre).

A noter que le tableau « Saint Jacques » de notre église (peintre anonyme) est inspiré du tableau de Frabry, église de Cros de Ronesque.

A voir aussi à Chaussenac : un christ (peinture) « ecce homo » copie anonyme (XIX) d'une peinture de Guidi Récri (Italie) et une vierge : copie « renaissance italienne ».



## Informations diverses :

### Marché de l'électricité vu par Bruxelles

Par 449 voix (204 contre et 19 abstentions), les députés européens ont soutenu en 1<sup>ière</sup> lecture les trois rapports relatifs au marché de l'électricité. Ils se sont prononcés en faveur d'une séparation patrimoniale c'est-à-dire d'une séparation totale des activités de production d'électricité de celles de transport et réseaux des entreprises d'électricité.

Cela confirme un peu plus les orientations très libérales de la majorité du Parlement européen qui n'a pas jugé important de sécuriser les approvisionnements et les investissements. Ainsi EDF se verrait contrainte de vendre ses lignes à haute tension !

\* \* \* \* \*

### Aménagement du territoire : Monsieur Vincent DESCOEUR (Président du Conseil Général) a écrit au Président de la République

« Je souhaite vous alerter solennellement sur la situation d'extrême enclavement dont souffre le département du Cantal et tout particulièrement sa

préfecture Aurillac.

*Isolé au cœur du Massif Central, resté à l'écart des grandes voies de communication, délaissé par les programmes d'équipement, maltraité - quand il n'est pas ignoré - par les opérateurs de transport, notre département se trouve aujourd'hui au bord de la rupture.*

*J'en appelle à l'Etat et au Gouvernement pour réduire la fracture territoriale dont le Cantal est victime, pour engager un programme d'ouverture de ce département qui ne pourra pas valoriser ses atouts dans la compétition ouverte entre territoires ruraux si les conditions de transport et de déplacement ne sont pas rapidement et significativement améliorées.*

...

*La route : Aurillac reste la seule préfecture de France encore située à plus d'une heure d'une autoroute. »...*

\* \* \* \* \*

### La déchèterie de MAURIAC.

Ouverture lundi au vendredi de 14 à 17h30, samedi de 10 à 12 heures et de 14h30 à 18h. Boulevard Pasteur 15200 MAURIAC. 04-71-68-24-70.

Les particuliers n'habitant pas dans le territoire communautaire doivent s'ac-

quitter d'une redevance de 3 euros auprès du gardien à chaque passage.

Déchets acceptés

Dans les bennes (déchets non toxiques) : cartons pliés, ferraille, polystyrène, plastiques, textiles, laine de verre, bois, branchages, gazon, gravats (pierres, briques, ciment, béton).

Dans des caisses-palettes ou au sol (déchets électroménagers) : TV, réfrigérateurs, cuisinières, fours à micro-ondes, ordinateurs, écrans, fers à repasser, téléphones mobiles...

Dans des conteneurs spécifiques (déchets toxiques) : acide, aérosols, bases, batteries au plomb, emballages ayant contenu des déchets toxiques, filtres à huile, huiles alimentaires, huiles de vidange, ampoule, liquide incinérables, médicaments, néons, peintures et produits pâteux (comme le silicone...), phytosanitaires, piles, produits comburants, radiographies, solvants.

Dans les colonnes (déchets recyclables) : bouteilles et emballages ménagers, bouteilles et emballages en verre, journaux et magazines.

\* \* \* \* \*

### Non au démantèlement de l'ONF !

A travers la Révision Générale des Politiques publiques (RGPP), le



gouvernement actuel entreprend de démanteler les services publics pour les conduire vers la privatisation. La Poste est la dernière victime en date de cette politique. Sa transformation en société anonyme est en effet programmée pour début 2009.

L'Office National des Forêts (ONF) est la prochaine visée. L'ONF est un Etablissement Public chargé d'assurer la gestion durable des forêts qui appartiennent à l'Etat et aux collectivités locales. Le 17 novembre 2008, le conseil d'administration de l'établissement a voté majoritairement une nouvelle réforme qui acte le désengagement de l'Etat dans la gestion des forêts publiques.

Il prévoit ainsi des suppressions massives d'emplois alors qu'en l'espace de vingt ans, l'ONF a déjà perdu le tiers de ses effectifs ! Il prévoit également des fermetures de service de proximité, la suppression de 13 agences départementales, d'une direction territoriale et la délocalisation du siège de Paris à Compiègne.

\*\*\*\*\*

### **ONF en danger ?**

Suite au courrier du maire alertant l'association des communes forestières du Cantal sur les dangers de la restructuration de l'ONF, voir la réponse de son président.

*« Nous avons considéré votre courrier avec beaucoup d'intérêt. En effet, le bureau de l'Association des Communes Forestières du Cantal ne peut rester insensible aux restructurations en cours de l'ONF.*

*Au niveau national, notre fédération a demandé à intervenir dans toutes les décisions qui se prendront. Notre fédération a d'ailleurs assisté à la dernière assemblée générale de l'ONF et a mis toute son énergie à défendre les intérêts des collectivités.*

*Notre Union Régionale est aussi intervenue à son niveau.*

*Quant à nous, nous allons rédiger un courrier énumérant nos inquiétudes quant à de possibles suppressions de poste, notre volonté de maintenir nos agents ONF de terrain, indispensables à une gestion forestière durable et raisonnée et notre mobilisation pour leur assurer notre soutien.*

*Soyez assuré que l'Association des communes forestières et les membres de son Conseil d'Administration s'engagent auprès des agents de triage ONF, auprès des responsables d'unités territoriales et les épauleront durant cette réforme. »*

\*\*\*\*\*

### **Révision des politiques publiques :**

### **L'ONF en danger.**

La révision générale des politiques publiques aura des répercussions importantes sur la gestion de l'ONF. Il est annoncé que l'ONF doit réaliser des gains de productivité pour verser un dividende à l'Etat en fonction de l'évolution des cours du bois ; il n'est prévu qu'un remplacement pour deux départs à la retraite ; l'inventaire forestier national doit être intégré à l'ONF. De plus, l'Office va devoir prendre progressivement en compte la part patronale des retraites des fonctionnaires (un surcoût de 60 M€ en 2011). Autant de règles qui se solderaient par une réorganisation en profondeur avec des conséquences sur l'emploi et la proximité de terrains.

\*\*\*\*\*

### **De quoi décourager les bénévoles associatifs !!**

Lorsque les responsables associatifs organisent un concert, une animation musicale ou un spectacle théâtral... ils doivent faire une déclaration préalable à la SASSEM (appelée maintenant : société des auteurs et compositeurs dramatiques), puis communiquer le nombre d'entrées et le montant de la recette. Certes les sommes récoltées permettent de venir en aide notamment pour les aux artistes en difficulté



(maladie, vieillesse,...) mais la facture est « salée » et quelque peu disproportionnée par rapport à la recette !!

Exemple : le comité des fêtes a accueilli le 10 octobre dernier une troupe amateur de théâtre :

\* montant de la recette :  
294,00 €

\* montant à reverser à la SACD :

104,29 € TTC  
soit 35% de la recette  
sans commentaire !!!

\*\*\*\*\*

### **Contrôle des extincteurs**

La commune équipe tous les équipements communaux (bâtiments, église, ...) d'extincteurs. Au nombre de 14 ; la vérification annuelle par une entreprise spécialisée a entraîné un coût de 180 € en 2008.

\*\*\*\*\*

### **Curage du réseau « eaux usées »**

Le curage annuel du réseau des « eaux usées » dans le bourg, par une entreprise spécialisée coûte 196 €.

\*\*\*\*\*

### **Une nouvelle attaque contre le service public : l'INSEE**

Le personnel de l'Insee tient ses engagements en

vous adressant dans les jours qui viennent la population légale de votre commune malgré un contexte difficile. Nous souhaitons par ce message vous informer des graves menaces qui pèsent sur l'avenir du système statistique public. En effet, Nicolas Sarkozy a annoncé début septembre 2008, sans concertation, la création d'un pôle statistique d'un millier d'emplois à Metz pour 2011. Présenté comme une création et un regroupement, ce projet est en fait un démantèlement de la statistique publique, qui vise à compenser la fermeture des casernes de Metz. Les coûts financiers induits sont exorbitants, estimés à plusieurs millions d'Euros, à l'heure où on demande à chacun de faire des économies !!! En prenant ces emplois dans tous les établissements de l'Insee, cette délocalisation massive va inévitablement provoquer des drames humains. Et surtout, à terme, elle remet en cause la viabilité des directions régionales de l'Insee, dont celle d'Auvergne dont vous connaissez bien certaines missions : Recensement de la population, Etat-civil, fichier électoral, etc.

Nous vous invitons à soutenir la statistique publique et son personnel en signant la pétition en ligne :  
<http://sauvonslastatistiquepublique.org/>

D'avance merci. Le Comité

de Défense de la Statistique Publique

\*\*\*\*\*

### **Traitement des ordures ménagères (SIE-TOM de Drugeac) :**

Le sixième casier devra être mis en conformité (étanchéité, ...). Le coût des travaux s'élèvera à 203 050 euros. En outre, une étude complémentaire de mise en conformité du site s'élèvera à 7 158 €. Un portique de détection « radioactivité » devra être prochainement installé (coût : 15 000 € HT !). L'ensemble de ces nouveaux investissements aura pour conséquence l'augmentation du prix de la tonne d'ordures ménagères stockées qui passerait de 48 euros la tonne en 2008 à 60 € la tonne en 2009 (soit une hausse de 25 %) !!

\*\*\*\*\*

### **Point multi-services « Le P'tit Bonheur »**

Suite à la mise en liquidation judiciaire de ce commerce dont la commune est seulement propriétaire des « murs », le liquidateur désigné et le tribunal de commerce doivent étudier la (les) offre(s) d'achat du fonds. A ce jour nous espérons vivement que de nouveaux propriétaires viennent faire revivre ce commerce dans les semaines prochaines.



## Service d'Incendie et de Secours

La participation financière de la commune au titre de l'année 2009 sera de 6 715,59 €...

\*\*\*\*\*

## Chauffage de l'église

La chaudière de l'église est tombée en panne, après diagnostic, il s'avère qu'elle n'est pas réparable. L'installation d'une nouvelle chaudière aurait coûté 11 566,52 € ! Il a donc été retenu une

solution moins onéreuse et aussi pratique en procédant à l'achat de 5 nouveaux modèles, mobiles, utilisant du butane (normes vérifiées) pour un montant de 637,04 € TTC.

\*\*\*\*\*

## Évolution du trafic routier dans le Cantal

L'évolution moyenne du trafic automobile sur le réseau routier départemental entre 2006 et 2007 a été de + 0,16%. Il faut cependant noter des grandes variations suivant

les secteurs :

Nette augmentation sur l'A75 (à Massiac 18 121 véhicules/jour soit + 3%)  
Stagnation sur la RN122  
Diminution ou stagnation sur toutes les autres routes départementales.

Sans commentaires... pour exprimer la nécessité de désenclaver une grande partie de notre département notamment vers Brive (D120), vers Toulouse (N122), vers l'A89 (D922).

## *Généalogie... en regardant sur le passé...*

Mention figurant sur le registre paroissial de la commune en date du **26 juillet 1755**.

Baptême de Marie ROCHE  
ayant pour père Antoine ROCHE  
ayant pour mère Toinette VERGNE

Le parrain était Antoine LAFARGE, mendiant son pain dans cette paroisse.  
La marraine était Toinette RASTOU, demeurant à Cheyssiol, vivant d'aumône (originaire de Rabiac ?).

En outre vous pouvez consulter sur SITE INTERNET :

- ❖ publication du dépouillement des actes d'Etat civil de Chaussenac de 1674 à 1785

<http://15046.free.fr/>

- ❖ photo des actes de Chaussenac

<http://garcelon.free.fr/archives.html>

Merci au passionné de généalogie pour ces indications et travaux.



# Le mot des associations :

## *Comice agricole*

C'est sous un soleil automnal que le comice communal s'est déroulé grâce aux éleveurs « Salers » venus présentés 78 animaux. Six membres du jury (composé de messieurs Maurel Gérard, Canal Frédéric, Gane Michel, Lafeuille J-Pierre, Delchet Gérard et Freyssac Christophe) ont apprécié les animaux.

On peut citer le prix d'honneur :

1. GAEC de Contre
2. Didier FILIOL
3. GAEC Breuil
4. J.-Marc RIVIERE

La journée s'est terminée par le repas traditionnel (50 participants).



Le jury 2008.

## *Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre*

Le 09 novembre 2008, après la cérémonie à Brageac, nous nous sommes retrouvés nombreux devant le monument aux morts de Chaussenac. Le repas, rassemblant plus de trente participants s'est déroulé dans une bonne ambiance dans la salle des fêtes de Chaussenac.





# Association du Patrimoine

Notre association a organisé pour la deuxième année son exposition de photos « **QUOI DE 9 ?** ». Elle se solde par une fréquentation en hausse, nous sommes passés de 1219 à 1805 visites, soit 1/3 de plus que l'année précédente. L'Association remercie tous les bénévoles qui ont participé en aidant à l'organisation, en tenant les stands ainsi qu'aux personnes qui ont mis leur propriété à disposition de tous.

L'assemblée générale s'est tenue le 15 août. Le Bureau a été renouvelé comme suit :

M. KLEM Jacques : Président d'honneur.

**M. IVANOFF Nicolas : Président**

M. CHARLES Albert : Vice-Président

M. GARROUSTE Jean : Vice-Président

Mme DEGOUL Danièle : Secrétaire

Mme SEILLIER Pierrette : Secrétaire adjointe

M. CLARENS Jean-Marie : Trésorier

M. GARROUSTE Jean : Trésorier adjoint

Membres actifs : Mmes RAFFY Huguette, MONTOIS Odile et TONIER Jocelyne.

A cette occasion, Mademoiselle Sylvie CAPEL qui remplissait les fonctions de secrétaire a fait part de sa décision de quitter le bureau de l'Association. L'ensemble des membres lui a rendu hommage et l'a remerciée pour l'énorme travail accompli au cours de son mandat.

Nous avons organisé le même jour une conférence sur la peinture religieuse en Haute-Auvergne aux XVIIIème, XVIIIème et XIXème siècles qui nous a permis de mieux comprendre les peintures que contient notre église.

Le bureau de l'Association travaille déjà sur ses actions futures : préparation de la prochaine édition de « **Quoi de 9 ?** », la pièce de théâtre ainsi que la sortie parrainée par l'Association. Il a aussi été évoqué la participation de l'Association aux travaux de sauvegarde et de protection de notre patrimoine communal pour l'année à venir dans un premier temps, et à plus long terme ensuite. Ces interventions seront organisées en relation avec le Conseil municipal.

Le Président  
N. IVANOFF



Succès de la soirée  
jazz au moulin  
d'Ostenac



# Club Rencontre



La Kermesse s'est déroulée le dimanche 10 août 2008. Dégustation et vente de bourriols et gaufres, pain cuit au four de Contre, remerciement à tous les bénévoles et encore un grand merci à Monsieur PICARONNY pour son excellent pain.



*Succès assuré pour les « bourriols » derrière un léger... nuage de fumée...*

Le 27 septembre à 8 heures, nous sommes partis de Chaussenac en direction de PONGIBAUD, où nous sommes arrivés à 11 heures. Nous avons visité une ferme avec la dégustation de leurs produits, nous avons pris l'excellent repas de midi avec un air d'accordéon. L'après-midi nous avons fait la visite de Pontgibaud, avant notre départ un cadeau nous a été offert, merci pour leur gentillesse.

Le 16 novembre a eu lieu un thé dansant avec l'orchestre Jean Salesse. Nous remercions les personnes qui y ont assisté.

L'année s'est terminée par un repas servi à la salle des fêtes le 20 décembre 2008.  
Meilleurs vœux à tous.

La secrétaire  
R. PICARONNY

---

## Chiens d'arrêt des Pierres du Géant

Cette année cette fête était réservée, aux seuls membres de l'amicale. Par manque de bénévoles, la difficulté d'héberger et de nourrir plus de cent personnes comme précédemment, c'est en comité réduit que Bernard ESPINOUSE et deux de ses amis, extérieurs à la commune, ont monté ces journées d'entraînement sur 40 perdreaux gris lâchés à l'Algère. Ces derniers, confortablement installés dans le vaste rez-de-chaussée du bâtiment ont vivement apprécié l'hospitalité de la Municipalité. Ils nous chargent de la remercier. Son accueil et sa positive participation à la réussite de ces journées sont des atouts majeurs.

Le bureau remercie également les accueillants et généreux propriétaires-exploitants, car leurs parcelles furent méthodiquement foulées par hommes et chiens durant ce long week-end. Les familles Seillier, Lassudrie, Raffy, Goutal et Capel majoritairement mises à contribution, sont à féliciter prioritairement pour leur habituelle hospitalité digne de la rituelle tradition Auvergnate.

Merci à toi, l'Auvergnat qui sans façon...  
A l'année prochaine.

B. ESPINOUSE





## Comité des Fêtes

Le temps fort du Comité des Fêtes de Chaussenac est comme tous les ans, la Fête Patronale où cette année nous avons connu une baisse de notre soirée gastronomique.

Les jeunes filles du groupe "BLUE ANGELS" n'ont pas, malheureusement, rassemblé un grand nombre de spectateurs.

La pétanque sous un grand soleil a réuni une quarantaine d'équipes.

Mais pourrons nous garder notre fête patronale même si une "petite bande accro" à CHAUSSENAC veut faire perdurer cette tradition qui permet à tous de se retrouver et pour certains, la seule fois dans l'année, dans une ambiance conviviale,...

Spectacle du dimanche après-midi.



Jeux pour les jeunes  
et les moins jeunes !!...

Cette année, le 10 octobre, nous avons organisé une soirée théâtre où une troupe d'amateurs d'Ydes a su nous faire passer une agréable soirée dans le rire et la bonne humeur ; loin de tous les tracas de notre quotidien.

Je renouvelle un appel, pas au secours quoique..., à toute personne intéressée, de près ou de loin au Comité des Fêtes, à venir nous rejoindre.

Enfin..., toute l'équipe espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année. Et nous remercions, tous ceux qui ont souhaité préparer l'arrivée du Père Noël, en décorant l'extérieur de leur maison.

BONNE FÊTES A TOUS.  
LA PRESIDENTE





# Bibliothèque

CHOISIR UN LIVRE, QUELLE CHANCE !!!

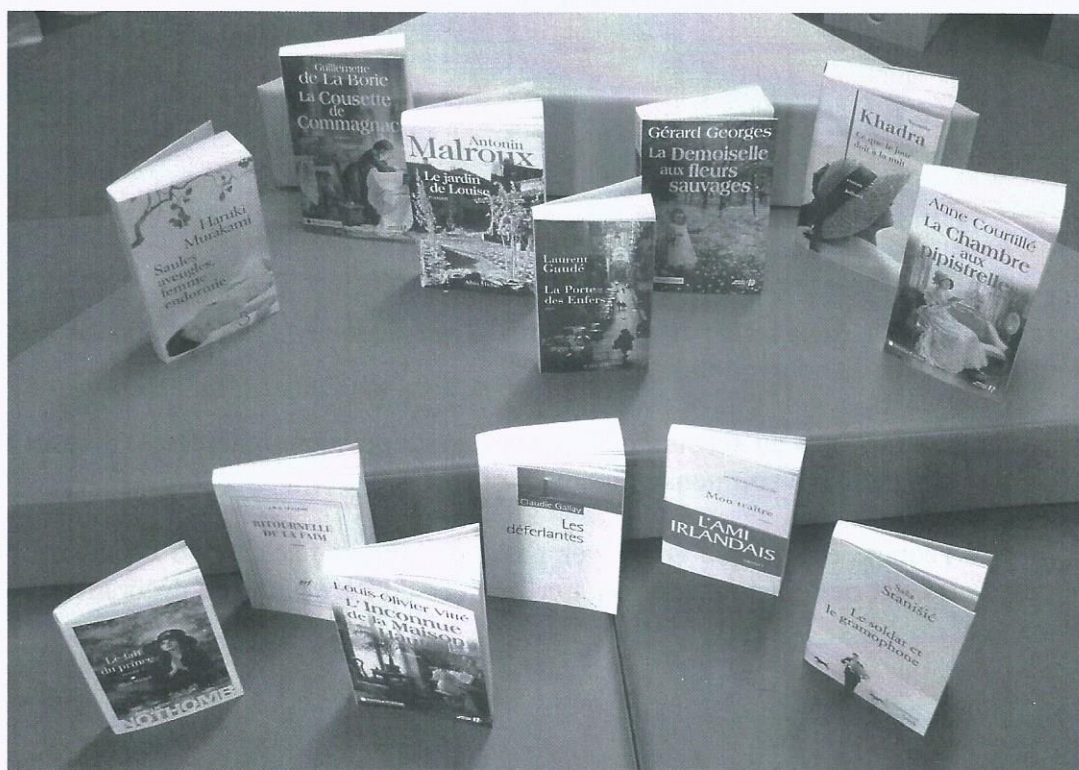
Notre bibliothèque est le point de départ d'un nombre infini de voyages. Nous vous attendons toujours plus nombreux pour un embarquement immédiat. Attachez vos ceintures !!!



« En lisant, je m'évade, je voyage, je m'envole » vers

- La meilleure part des hommes de Tristan GARCIA (éditions Gallimard)  
« *l'une des révélations de cette rentrée littéraire.* »
- Les déferlantes de Claudine GALLAY (éditions du Rouergue)  
« *un petit bijou (...) qui se dévore et au final vous laisse KO. KO et heureux.* »
- Seules aveugles, femme endormie de H. MURAKAMI (éditions Belfond)  
« *compilation de nouvelles... le ton glisse de la timidité la plus hermétique à l'audace la plus inquiétante.* »
- Ce que le jour doit à la nuit de Yasmina KHARDRA (éditions Julliard)
- La porte des enfers de GAUDÉ (éditions Actes Sud)
- Ritournelle de la faine de Jean-Marie LE CLEZIO (édts Gallimard)
- Mon traître Sorj CHALANDON (édts GRASSET)
- Le cantique de l'apocalypse joyeuse A PAASILINNA (édts Denoël)
- Le palais des illusions de DIVAKAR (édts Piquier)
- Vacances au pays perdu de SEGUR (édts Buchet-Chastel)
- Le soldat et le gramophone de Saša STANIŠIĆ (édts Stock)

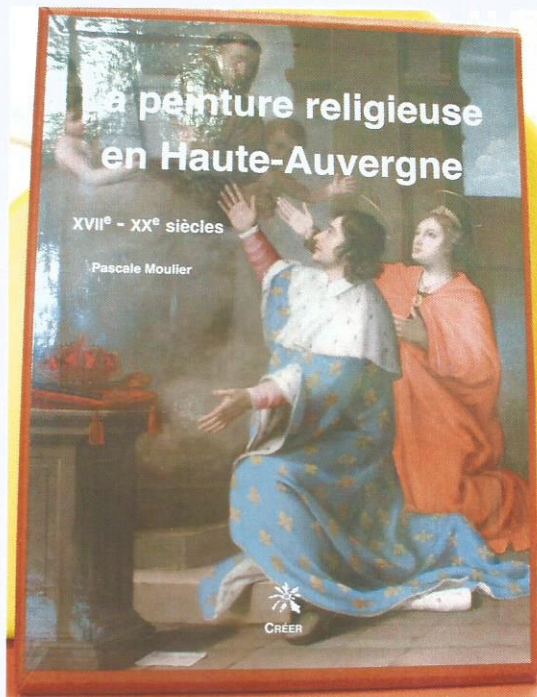
(achats effectués le 23 octobre 2008)



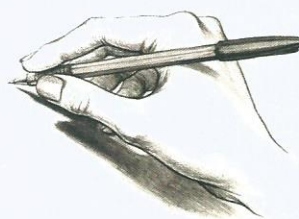


- Le fait du prince d'Amélie NOTHOMB (Albin Michel)
  - La cousette de Commagnac de Guillemette de la BORIE (Presse de la Cité)
  - La chambre aux pipistrelles d'Anne COURTILLÉ (Presses de la Cité)
  - L'inconnu de la maison haute de Louis-Olivier VITTÉ (Presses de la Cité)
  - La demoiselle aux fleurs sauvages de Gérard GEORGE (Presses de la Cité)
  - Le jardin de Louise d'Antonin MALROUX (Albin Michel)
- (achats effectués le 08 novembre 2008 à la Foire du livre de Brive-La-Gaillarde)

Le choix des ouvrages a été fait pour répondre aux différentes aspirations littéraires de nos adhérents.



Autre ouvrage remarquable : « La peinture religieuse en Haute Auvergne... », offert par l'Association du Patrimoine lors de la conférence animée par l'auteur du livre Pascale MOULIER (Présidente de l'Association Cantal Patrimoine).



#### PROPOSITIONS

Dans le cadre de l'opération « le Printemps des Poètes » qui, cette année, aura pour thème « En rires », nous vous proposons de venir à la bibliothèque, déposer dans une urne vos poèmes, vos dessins (pour les enfants), anonymes ou signés.

Toutes ces créations seront exposées à la bibliothèque à partir du 02 mars 2009.

#### INFOS

Nous vous rappelons qu'il est possible de venir vous connecter à Internet pour la somme de

Si vous recherchez un ouvrage particulier, nous en ferons la demande auprès de la Médiathèque d'Aurillac, sans aucun problème ; surtout n'hésitez pas (qu'il s'agisse d'1 livre, d'1 Cd, d'1 DVD ou d'1 Cd-rom).

Pour échapper à la morosité ambiante, venez partager avec nous le plaisir de lire et de se rencontrer.

D'ores et déjà, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Les bénévoles : Danièle, Jocelyne, Sylvie.



# *Union Sportive Chaussenacoise*

Une nouvelle saison a commencé pour l'USC, les résultats prometteurs de début de saison permettent d'être optimiste pour l'avenir, même si une ou deux déconvenues sont venues ternir le tableau sur les derniers matchs.

Au niveau de la vie du club, les idées ne manquent pas, l'organisation de soirées à thème a fait son bout de chemin, et l'organisation au mois d'octobre d'une soirée moules/frites a été un vif succès avec près d'une centaine de participants. Dans ce même registre une soirée choucroute devrait aboutir début 2009. Ces soirées permettent de mettre de l'animation dans Chaussenac et dans le club, car l'USC n'est pas qu'une équipe de foot c'est avant tout une association.

D'autre part vous n'allez pas tarder à voir nos joueurs et dirigeants passer dans vos chaumières pour les traditionnels calendriers.

L'ensemble des joueurs, petits et grands et les dirigeants s'associent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année, et tous nos vœux pour 2009.

Le Président,  
Emmanuel MARQUET



Equipe de la saison 2008-2009

Bulletin communal semestriel d'information. ☒ Mairie 15700 CHAUSSENAC. ☎ 04-71-69-02-01  
Nombre de tirage : 380 exemplaires  
Comité de rédaction  
Réalisation: Jacques KLEM assisté d'Isabelle CAPEL.